

PLAN D'ACTION



GUIDE D'ÉLABORATION

GUIDE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Votre plan d'action est à réaliser après l'élaboration de la politique culturelle.

QUOI	Votre plan d'action est une feuille de route détaillant les actions et les responsabilités de votre comité culturel ainsi que les ressources nécessaires et les délais à respecter.
POURQUOI	Votre plan d'action est conçu afin d'assurer l'efficacité et la réussite des objectifs établis dans votre politique culturelle.
COMMENT	À partir des objectifs établis dans votre politique culturelle et des quatre axes de développement, des voies d'action à court, à moyen et à long terme sont déterminées et détaillées afin de parvenir à des résultats quantifiables.
DURÉE	Votre plan d'action est d'une durée déterminée. Étant donné que le milieu scolaire évolue constamment, il est essentiel de revoir régulièrement le plan d'action en fonction du contexte et des besoins spécifiques observés.

PISTES DE RÉFLEXION

OBJECTIF GÉNÉRAL : *écrivez un objectif établi dans votre politique culturelle.*

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *quel est l'axe de développement ciblé pour cet objectif?*

OBJECTIF SPÉCIFIQUE	MOYENS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
Globalement, quelle voie d'action permet l'atteinte de l'objectif?	Quels moyens mesurables et vérifiables sont mis en place dans cette voie d'action?	Qu'est-ce qui permet de mesurer ou de vérifier le degré d'efficacité des moyens mis en œuvre?	Qui sont les personnes responsables de la mise en œuvre de ces moyens? Quelle fonction occupent-elles à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisme scolaire?	Dans quel délai ces moyens doivent-ils être mis en œuvre? Est-ce à court, à moyen ou à long terme?

PSITT!
DE NOMBREUSES
FORMES DE PLANS
D'ACTION EXISTENT.

GABARIT DU PLAN D'ACTION

Remplissez les sections directement dans ce document ou inspirez-vous-en pour créer votre propre plan d'action.

Dupliquer cette page

Objectif général :				
Axe de développement :				
Objectifs spécifiques	Moyens	Indicateurs de résultats	Responsables	Échéancier
1.				
2.				
3.				

Objectif général :				
Axe de développement :				
Objectifs spécifiques	Moyens	Indicateurs de résultats	Responsables	Échéancier
1.				
2.				
3.				